



Dossier du BHI N° S3/0304

LETTRE CIRCULAIRE 03/2016
08 janvier 2016

EXPERTS NATIONAUX SUR LE DROIT DE LA MER

Référence : LC de l'OHI 05/2015 du 13 janvier – *Experts nationaux sur le droit de la mer*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La lettre citée en référence invitait les Etats membres de l'OHI à vérifier la validité des informations contenues dans la liste des experts sur le droit de la mer. La dernière version de cette liste est disponible dans la section du site web de l'OHI dédiée au comité consultatif sur le droit de la mer (ABLOS) à l'adresse suivante :

http://www.iho.int/mtg_docs/com_wg/ABLOS/ABLOS_Misc/ABLOS_expertslist.pdf

2. Il est demandé aux Etats membres de bien vouloir examiner la liste publiée et de soumettre toutes les modifications nécessaires au BHI (info@iho.int) **avant le 15 mars 2016**. Une liste actualisée sera ensuite adressée au Tribunal international du droit de la mer des Nations Unies.

3. Le Comité de direction invite les Etats membres à vérifier la liste au moins annuellement, toutefois les Etats membres sont également encouragés à communiquer, à tout moment, toute modification à la liste, afin d'assurer que la version conservée dans la section ABLOS du site web de l'OHI est à jour en permanence.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gilles Bessero', is written over a faint circular stamp.

Gilles BESSERO
Directeur